



## **Eco-mobilier lance une campagne d'appels d'offres pour ses marchés de ramassage, de tri et de préparation des Déchets d'Éléments d'Ameublement**

**Paris, le 21 janvier 2019** – Eco-mobilier lance une campagne d'appels d'offres pour les marchés de son schéma opérationnel de logistique et de traitement des déchets d'éléments d'ameublement (DEA). Pour valoriser près d'un million de tonnes de meubles usagés par an, soit un doublement par rapport à 2017, Eco-mobilier propose de nouveaux principes permettant de favoriser l'investissement et le développement des débouchés.

### **Tous les marchés sont renouvelés**

La campagne d'appels d'offres va s'étendre sur toute l'année 2019 en plusieurs étapes.

Dès à présent

Marché A : Point de réception, Logistique, Préparation et valorisation des DEA  
Recensement d'exutoires

Prochainement

Marché B : Transport gros volume  
Marché C : Collectes alternatives

Devenir « Opérateur partenaire de la collecte »

### **Un seul contrat par site**

Chaque opérateur, préparateur de matières ou de combustible, peut se positionner sur plusieurs prestations pour chaque site. Cette polyvalence et l'intégration des prestations sur les sites, permettra de rationaliser les étapes de tri, de préparation, et de valorisation, en réduisant les ruptures de charge.

La logistique ne sera plus basée sur les limites départementales, mais sur un nombre de points de collecte dans la zone de chalandise de chaque site.

Les prestations concernées sont (liste non exhaustive) :

- Points de réception pour les professionnels
- Ramassage des bennes DEA (en déchèteries, auprès des structures de l'Économie Sociale et Solidaire et des professionnels),
- Tri ou transit des DEA,
- Préparation des matières issues des DEA, bois, plastique, CSR (Combustible Solide de Récupération), literie, couettes et oreillers.

### **Des partenariats dans la durée avec les opérateurs**

Pour valoriser un million de tonnes de DEA chaque année, Eco-mobilier s'inscrit dans une logique de partenariat dans la durée avec les opérateurs, afin de leur offrir visibilité et stabilité et leur permettre ainsi d'investir et d'innover. Eco-mobilier souhaite principalement s'appuyer sur les opérateurs qui préparent les fractions et sur leur capacité à donner de la valeur aux matières et diversifier les débouchés, par la recherche d'accords avec des exutoires consommateurs de matières, accords favorisés par des engagements clairs de la part d'Eco-mobilier de volumes garantis, de durée et de qualité, dans les contrats.

# écomobilier

---

## Une nouvelle plateforme pour simplifier les consultations

La plateforme digitale dédiée à ces appels d'offres, accessible 24h/24 et 7j/7, permet aux opérateurs et exutoires de s'enregistrer, de recevoir et de retrouver toutes les informations relatives à ces consultations et aux suivantes, ainsi que les réponses aux questions posées.

Ils peuvent s'inscrire dès à présent sur : [consultation.eco-mobilier.fr](http://consultation.eco-mobilier.fr)

## Agenda de la consultation

Décembre 2018	Lancement de l'appel d'offres prestations de ramassage, tri/regroupement, préparation/recyclage, valorisation
Janvier 2019	Lancement du recensement d'exutoires
4 mars 2019	Date limite de remise des offres
Prochainement	Lancement de l'appel d'offres collectes alternatives Lancement de l'appel d'offres transport gros volumes Lancement de l'appel d'offres opérateur partenaire de la collecte

**Pour Dominique Mignon, Directrice générale d'Eco-mobilier : « Il est essentiel de se donner les moyens pour permettre le développement des débouchés matières et combustible en France, en proposant les garanties nécessaires pour que les opérateurs puissent investir et innover. »**

## A propos d'Eco-mobilier

Eco-mobilier a été créé en décembre 2011 par 12 distributeurs et 12 fabricants français. Eco-organisme à but non lucratif, Eco-mobilier a été agréé par les pouvoirs publics le 26 décembre 2012 et réagréé le 26 décembre 2017 pour une période de 6 ans, afin de gérer la collecte, le tri, le recyclage et la valorisation de tous les meubles usagés ainsi que pour en favoriser le réemploi. Pour remplir cette mission, l'éco-participation est appliquée à l'achat de meubles neufs depuis le 1<sup>er</sup> mai 2013.

Depuis sa création, Eco-mobilier a collecté plus d'1 million de tonnes de meubles usagés, valorisées à plus de 90% et vise à horizon 2023, le ZERO enfouissement.

Eco-mobilier en chiffres (2017) : plus de 4 000 points de collecte, en déchèteries publiques, sur les plateformes de l'économie sociale et solidaire et avec les distributeurs ou professionnels volontaires / 530 100 tonnes de meubles usagés collectées et valorisées à 93 %, dont 57 % de recyclage.

---

CONTACTS PRESSE

Stéphanie Taillibert - T. +33 (0)1 44 90 87 43 - [stephanie.t@tmarkoagency.com](mailto:stephanie.t@tmarkoagency.com)